

apprécier l'utilité et comprendre la nécessité des écoles ménagères.

Cet article, écrit en France et pour la France, ne perd rien de son à-propos et de son importance dans notre pays. Déjà cette question a ému l'opinion publique, déjà de louables efforts ont été tentés par les communautés religieuses, déjà des projets plus vastes encore ont été formés.

Nous savons en particulier que nos Sœurs Franciscaines de Québec vont, très prochainement, ouvrir dans l'aile nouvelle de leur monastère une école du même genre que celle d'Anvers, qu'elles se proposent de développer petit à petit et de rendre aussi utile que possible à la classe ouvrière.

C'est à la demande de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qu'elles vont entreprendre cette œuvre, et, dans la dernière réunion de la section catholique du Conseil de l'Instruction Publique, au mois de septembre, les membres de cette assemblée, par une résolution spéciale adoptée à l'unanimité, après avoir consacré le principe de l'utilité des écoles ménagères, ont fortement approuvé l'idée d'en établir une à Québec sous la direction de ces Sœurs.

Mais pourquoi réserver exclusivement à l'école ou au pensionnat le soin de donner une éducation *ménagère* aux jeunes filles ? La mère de famille, dans son intérieur, doit être sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la première et la meilleure institutrice de ses filles. Honte à la mère de famille qui ne saurait pas enseigner à ses filles l'art de faire la cuisine et de tenir un ménage ! honte à la jeune fille qui rougirait de mettre la main aux travaux de l'intérieur et se rendrait ainsi à jamais incapable de tenir son ménage de l'avenir, fatalement destinée à être au-dessous de sa tâche. Que nos Tertiaires, jeunes filles et mères de famille, comprennent leur devoir et qu'ensuite, pour d'autres moins heureuses qu'elles-mêmes, elles favorisent de tout leur pouvoir les écoles ménagères.

---